

les Crous

Charte graphique

avril 2016



Le logo

Le logotype : les Crous

CMJN

C : 0

M : 100

J : 100

N : 0

RVB

R : 228

V : 6

B : 19

Pantone

1795 C



Le logotype monochrome

1 - En noir 100 %.

2 - En blanc monochrome
uniquement imposé par normes
d'impression ou partenariats.
(ex. en utilisation sur
les affiches partenariats cf. p. 28)



1



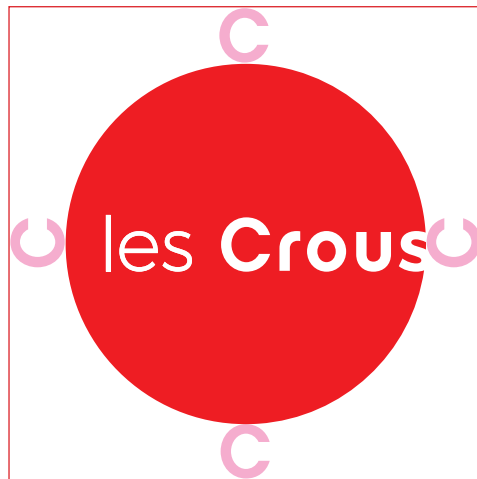
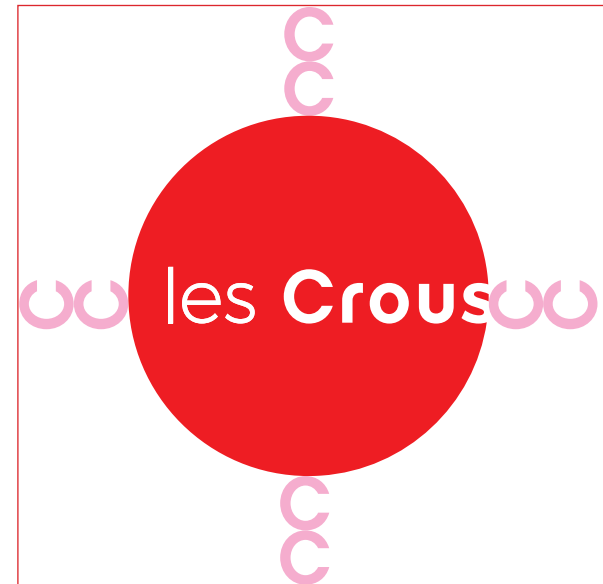
2

La zone de réserve

Elle permet de conserver une zone de blanc minimum autour du logo.

1 - Cette zone est délimitée par la hauteur du « C » de Crous. La zone délimitée par ce « C » est **l'espace minimum** que le logo doit conserver.

2 - Sur certains supports, nous préconisons un blanc tournant de l'équivalent de 2 « C » de Crous, sur les enveloppes et papiers en-tête, notamment. (p. 36, 37, 39)

1**2**

La taille minimum

1 - Taille minimum du logo «rond» 18 mm ø.

2 - Pour utilisation sur de plus petits supports, cette version du logo est à utiliser.



1

les • Crous

2



1

Crous • Orléans Tours

2

Le logo petit format déclinaison régionale

1 - Sur 1 ligne

2 - Sur 2 lignes

3 - Sur 3 lignes

1 Crous • Orléans Tours

2 Crous • Antilles
et Guyane

3 Crous • Lille
Nord
Pas-de-Calais

Les interdits

- 1** - Pas de fond de couleur trop proche de la couleur du logo ou alors, si c'est le cas, le passer en version blanche (cf. page 5).
- 2** - Ne pas déformer le logo.
- 3** - Ne pas modifier la forme autour du logo.
- 4** - Ne pas changer de typographie.
- 5** - Ne pas changer la couleur du logo*.
- 6** - Éviter le fond noir, ou se rapprochant du noir.

* Sauf couleurs imposées par le partenariat (cf. p. 28)

